

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN POLITIQUES DE SANTE

ÉCOLE DE SANTE PUBLIQUE

Référence : 2022/A007

Date limite du dépôt des candidatures : 10/01/2022

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2022

Descriptif du poste

L'ULB ouvre un poste académique à temps plein en santé publique, orientation politiques, systèmes et promotion de la santé.

Les activités principales liées au poste sont réparties, pour environ la moitié du temps, à celles relatives à l'enseignement (y compris la supervision de mémoires d'étudiants) et pour l'autre moitié, à la recherche.

En complément, le/la titulaire participera également à diverses responsabilités administratives en lien avec le fonctionnement habituel de l'École de Santé Publique (jurys, délibérations, commissions internes à l'institution). Il/elle contribuera à la visibilité et au renforcement de la place de l'École dans l'expertise nationale et internationale en ce qui concerne l'analyse des politiques et systèmes de santé et la promotion de la santé.

Il /elle sera amené.e à réaliser des recherches de haut niveau. Ces développements seront notamment favorisés par les partenariats avec les autres centres de recherche de l'École de Santé Publique, les autres facultés de l'université, ainsi qu'avec d'autres institutions nationales et internationales.

Domaine de recherche :

Les activités de recherches développées par le/la titulaire seront complémentaires aux activités déjà menées et articulées aux grands axes de recherche développés à l'École de santé publique.

Ces activités de recherche se rattachent plus particulièrement aux deux centres de recherche "Politiques et Systèmes de santé – Santé Internationale" et "Approches sociales de la santé".

Les possibilités de mettre en œuvre des recherches au sein de ces centres sont très diversifiées. La description des centres de recherche et de leurs activités est disponible sur le site <https://esp.ulb.be/fr/la-recherche/les-centres-de-recherche>.

Le/la titulaire sera amené à y développer ses propres programmes de recherche, et à soumettre des projets aux appels à crédits ou projets extérieurs à l'Université (FNRS, Régions, Europe, ...).

Dans cette perspective, il/elle proposera un plan de développement de recherche dans son dossier de candidature.

Le/la candidat.e sera également à l'initiative de projets de thèses doctorales et encadrera des thèses.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Les cours à pourvoir sont au programme de la filière Politiques, systèmes et promotion de la santé du Master en santé publique.

Cette finalité vise à former des acteurs orientés vers l'intervention en santé publique. L'objectif est de former des professionnels polyvalents, capables de développer des politiques, programmes ou projets de santé publique et de promotion de la santé, dans une approche interdisciplinaire et intersectorielle, et dans différents contextes (du local à l'international, et dans une large perspective de conditions socio-économiques).

Les enseignements permettent d'acquérir des compétences en analyse de situation, prise de décision, mise en place et évaluation d'interventions pour améliorer la santé et le bien-être des populations. À la fin du cursus, les étudiant.e.s pourront opter pour l'analyse des systèmes de santé ou l'approfondissement de la promotion de la santé, selon leur préférence.

Le programme de cette filière est disponible sur le site: <https://esp.ulb.be/fr/les-etudes/masters/politiques-systemes-et-promotion-de-la-sante>.

Le détail du programme se trouve à l'adresse suivante: Master en sciences de la santé publique à finalité Politiques, systèmes et promotion de la santé - ULB

Les cours dans la charge concernent plus particulièrement l'option "Politiques et systèmes" de la filière. Le/la candidat.e enseignera les cours couvrant les domaines suivants:

- Les politiques et les systèmes de santé
- La conception, la planification et la programmation des interventions de santé
- L'évaluation des programmes, des interventions et des politiques de santé

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

- SAPU L 4023 Politiques, systèmes et économie de la santé (AA (Activité d'Apprentissage) Politiques et systèmes de santé)
- SAPU L 4114 Politiques de santé et politiques publiques (AA Politiques et aide à la décision)
- SAPU L 4121 (AA Conception et planification des interventions de santé, AA Conception et planification - exercices pratiques, AA Planification opérationnelle de projet)
- SAPU L 5110 Principes et méthodes de l'évaluation en santé publique (AA Évaluation des interventions : concepts et approches, AA Exercices et séminaire d'intégration)

Les cours se donnent majoritairement en français, certains d'entre eux peuvent être dispensés en anglais.

Dans ces activités, il/elle mobilisera ses compétences pédagogiques en vue de l'acquisition, par les étudiant.e.s, de compétences théoriques et appliquées en santé publique à des situations professionnelles qui exigent la maîtrise d'une démarche scientifique rigoureuse, notamment dans le cadre du développement de protocoles de recherche et d'évaluation. Il/elle visera à développer leur analyse critique sur les études existantes ainsi que sur les publications scientifiques.

Il/elle participera également à l'encadrement et l'évaluation des travaux de fin d'études (mémoires de master).

Les compétences attendues incluent des pratiques enseignantes mobilisant des pédagogies actives et l'utilisation des technologies actuelles d'information et de communication. Les contenus des enseignements et leur évaluation seront adaptés aux profils et aux effectifs étudiants. Les méthodes d'enseignement hybrides sont encouragées dans la mesure où elles représentent une plus-value pour l'apprentissage par les étudiant.e.s.

Le/la titulaire aura la responsabilité de l'activité des assistants ou élèves-assistants attachés à ses cours.

Lors de la première année, la charge maximale d'enseignement sera de 90 heures et augmentera progressivement pour atteindre 120 heures après trois ans.

SERVICES A LA COLLECTIVITE ET CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT INTERNE

Le/la titulaire du poste devra participer, - outre ses activités d'enseignement et de recherche-, aux services à la collectivité, dont la participation au fonctionnement interne de l'ESP (jurys, commissions, groupes de travail).

Titre requis

Le/la candidat.e sera porteur d'une thèse de doctorat :

- en sciences de la santé publique ou en médecine, ou
- en sciences politiques, sciences sociales, management public, sciences économiques ou de gestion

Compétences requises

- vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique.
- si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), cet élément sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Vous avez une expérience confirmée dans le domaine de la santé publique et plus spécifiquement dans l'analyse des politiques et systèmes de santé dans différents contextes (Belgique, Europe, international hors Europe).
- Vous complétez cette compétence par une solide expérience de terrain dans la conception et l'évaluation de programmes de santé, en Belgique et à l'étranger.
- Vous pouvez faire état de compétences utiles au dépôt et à l'obtention de projets de recherche en collaboration nationale et internationale ainsi qu'à l'encadrement de chercheurs.
- Vous avez une expérience d'enseignement (ou de transfert de connaissances au sens large).
- Vous êtes apte à enseigner en français et en anglais. Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Catherine BOULAND (téléphone : +32 2 555.40.20 – courriel : catherine.bouland@ulb.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse rectrice@ulb.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : presidence.esp@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :

si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.

- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé·e·s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur·e.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.

FICHE ADMINISTRATIVE

qui doit impérativement accompagner la vacance

n° de vacance : 2022/A007

Domaine : Sciences de la santé publique

Discipline : Politiques de santé

Poste(s) au cadre : 21-C-CCO-133 (U) (1.00 ETP) / poste SAP : 42276705

Références CoA : 29.11.21 pt. III.02

Rattachement Enseignement : UC010 – Département d'enseignement de santé publique

Rattachement Recherche : UF010 – CR Politiques et systèmes de santé – santé internationale

UH010 – CR Approches sociales de la santé